0790978J
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DENFERT ROCHEREAU
31 RUE JEAN JAURES
79403 ST MAIXENT L ECOLE CEDEX

Tel: 0549052699

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11 Année scolaire : 2019-2020 Nombre de membres du CA : 29

Quorum: 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 30/09/2019 Réuni le : 10/10/2019

Sous la présidence de : Alain Pairault

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

M le Principal présente l'option de location d'un véhicule à la société de « Le Petit Forestier », véhicule ayant vocation à transporter les repas confectionnés au collège.

Cette option a été préparé par les services compétents de la collectivité (montant mensuel de

la location : 877 euros TTC).

A l'un animité des membres présents, les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer ce contrat de location.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 16

 Pour :
 16

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0